le griffe
la gazette
Saint-André de Sangonis
Avril 2019 • N°4
La gazette d'informations municipales

GRANDE PREMIÈRE

Vive le printemps !

Samedi 13 avril, le conseil des jeunes citoyens organisait la toute première fête du printemps à Saint-André de Sangonis. Sous un beau soleil, cette manifestation a attiré près de 200 personnes entre le rond-point du Porc Nègre et le complexe sportif.

Cette idée est née de la volonté et du travail réalisé par la commission Citoyenneté réunissant 7 jeunes élus défendant des valeurs importantes à leurs yeux comme l'environnement et le bien vivre à Saint-André. Soutenus par plusieurs associations comme le Collectif Saint-André Vallée d'Hérault, les jardins partagés de Carabottes, Terre en Partage et le Syndicat Centre Hérault, la fête s'est déroulée sur deux axes. D'un côté, une bourse aux graines et plants basée sur l'échange et le partage était organisée au complexe sportif avec une multitude d'animations autour du développement durable, du tri des déchets, tous au compost, fabrication de nichoirs à oiseaux...

Façades fleuries

D'un autre, un parcours avait été imaginé en collaboration avec Alexia Tête, conseillère municipale déléguée à la culture et à l'environnement, pour inaugurer différentes actions mises en place sur la commune tout en assurant une collecte des déchets. Ainsi, l'inauguration du panneau «Label Zéro Phyto» (lire page 2), le «Verger d'Alexandra», et la pose de nichoirs à chauve-souris ont agrémenté une marche où de nombreux participants ont récolté les déchets longeant le canal. Une centaine de kilos d'immondices en tous genres ont été ramassés, une partie ayant été triée sur place au carrefour du tri pour valoriser ces déchets au maximum. Sans oublier le lancement du concours des façades fleuries au cours duquel les premiers sachets de graines et des plantes grimpantes destinées à embellir nos trottoirs ont été distribués gratuitement. Une belle journée d'initiatives citoyenne qui a mis en avant la solidarité et l'engagement des Saint-Andréens pour rendre leur village plus agréable, une ligne de conduite que les jeunes élus s'engagent à tenir.

ÉVÉNEMENT

Saint-André, « terre saine »

Le 21 mars, notre village a fait partie des 110 communes françaises récompensées par ce précieux label, dans le cadre de la 14e semaine pour les alternatives aux pesticides.

Ministre de la Transition écologique, François de Rugy a félicité ces nouvelles communes qui *« agissent au quotidien pour la protection de la santé des habitants et la préservation de la biodiversité. Leur démarche exemplaire doit servir de modèle à toutes les collectivités qui veulent participer pleinement à l'objectif « zéro pesticide » partout en France »*. Seules 36 communes en Occitanie (8 dans l'Hérault) ont fait partie des lauréats. Parmi elles, celle de Saint-André, représentée par Alexia Tête. Après le prix d'encouragement « Villes et Villages Fleuris » et la charte régionale « Objectif Zéro Phyto » obtenus en 2018, ce label marque une reconnaissance supplémentaire du travail mené par la commune en faveur de l'environnement.

Terre saine
Communes sans pesticides

en bref...

Nouvelles recrues

Deux jeunes en service civique sont venus renforcer l'équipe d'animation de Saint-André. Kassandra Bessière et Quentin Mazet auront pour mission de valoriser et d'accompagner les projets des équipes en place dans le déploiement d'actions de sensibilisation auprès des enfants des ALP et ALSH. Leur motivation, leur connaissance du public et du terrain ainsi que leur implication ont été déterminantes dans le recrutement de ces volontaires par l'UFCV, chargée de l'organisation des structures d'accueil sur la commune. Ce binôme sera amené à réfléchir, développer et animer des outils parlant de sujets spécifiques comme le handicap ou l'environnement. Leurs missions seront donc articulées autour de deux grand axes : favoriser l'information et sensibiliser. Bienvenue à eux !

INFOS JEUNES

Le Conseil des jeunes reçu au Sénat

Les 2 et 3 avril, Le Conseil des Jeunes Citoyens de Saint-André a eu l'honneur d'être invité par le Sénateur Jean-Pierre Grand pour visiter le Sénat à Paris.

Cette invitation a constitué pour les 18 jeunes élus de Saint-André, une formidable occasion de découvrir la capitale mais aussi un haut lieu de la démocratie en France. Ce projet résulte d'un travail de fond entamé il y a quelques mois par l'équipe du service jeunesse menée par Hervé Boulate et Jérôme Froget avec la création de ce Conseil en septembre dernier, des élections, puis la formation de commissions de travail auxquelles les jeunes se sont volontairement inscrits. Si d'autres projets sont en cours de construction, le séjour à Paris marquait un véritable aboutissement des efforts effectués en amont.

Dans l'hémicycle

Accompagnés de Jean-Pierre Gabaudan et de l'Adjointe au maire déléguée à la Jeunesse Maria Mendes-Charlier, les conseillers juniors ont consacré leur première journée à la visite de la tour Eiffel, des Champs Elysées et de la tombe du soldat inconnu avant de rejoindre l'auberge de jeunesse. Le mercredi matin, Mr le Sénateur Grand a reçu la délégation Saint-Andréenne pour assurer la visite des lieux et les jeunes ont pu assister à la relève de la garde ou encore au début de séance.

Un grand moment de découverte qui s'est conclu par un détour au Panthéon et à la Cathédrale Notre Dame de Paris. Voilà des souvenirs que les jeunes ne sont pas prêts d'oublier !

Avis d'enquête publique

Par arrêté N° 2019-01-047 du 12 avril 2019, Monsieur le maire de Saint-André de Sangonis a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur les dispositions du projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme qui sera approuvé par le conseil municipal au terme de l'enquête.

La procédure a fait l'objet d'une évaluation environnementale permettant de mettre en place les mesures ERC (éviter/réduire/compenser), conduisant à limiter l'incidence de l'application du Plan sur l'environnement. Monsieur Jean-Claude Monnet a été désigné par Madame la Présidente du tribunal administratif de Montpellier comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie, au service urbanisme (1er étage) où le dossier est consultable **du 9 mai 2019 à partir de 8h30 au 11 juin 2019** jusqu'à 17h, aux jours et heures suivantes :

- lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00
- vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le dossier est également accessible sur le site internet : https://www.registre-dematerialise.fr/1277 et sur le site de la commune www.saintandredesangonis.com via un lien.

M. le commissaire-enquêteur recevra en mairie, salle du Conseil Municipal, 2ème étage, les :

- 9 mai 2019 de 9h à 12h,
- 22 mai 2019 de 16h à 19h
- 11 juin 2019 de 14h à 17h.

Registre d'enquête

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur ce projet de révision pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie, au service urbanisme (1er étage) et sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/1277.

Elles peuvent également être adressées par écrit à :

Monsieur le commissaire enquêteur – Mairie de Saint-André-de-Sangonis, Cours de la Place 34725 Saint-André-de-Sangonis ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-1277@registre-dematerialise.fr

Toute information relative au projet de Révision Générale du P.L.U. de Saint André de Sangonis ou à la présente enquête publique peut être demandée par courrier auprès de Monsieur le Maire de Saint André de Sangonis Cours de la Place 34725 Saint-André-de-Sangonis ou par voie électronique à l'adresse suivante : accueil@sangonis.fr.

Le rapport, les conclusions et l'avis motivé du commissaire-enquêteur, transmis au Maire seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête : à la mairie de Saint André de Sangonis et sur le site internet https://www.registre-dematerialise.fr/1277

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues par la Loi n° 78-753 du 17/07/1978 modifiée.

ACTUALITÉ

Barrage du Salagou : message reçu !

Comme les habitants de douze autres communes proches du Salagou, les Saint-Andréens ont testé pour la première fois, le nouveau dispositif d'alerte initié par le Département.

« Cet appel est émis par le Département de l'Hérault dans le cadre d'une campagne d'essai du dispositif d'alerte des populations du barrage du Salagou, auquel vous êtes inscrit. Il s'agit d'un exercice... » Le 28 mars à 11h, 1700 habitants des environs du lac du Salagou ont reçu le même message sur leurs téléphones. Mis en place en mai 2018 dans le cadre d'une campagne d'essai annuelle, cet automate d'appel complète le réseau de sirènes existant. En cas d'incident majeur sur le barrage, il doit permettre de prévenir personnellement, les habitants exposés, les élus locaux, les services d'urgence d'Etat, et autres acteurs. L'objectif est de diffuser à grande échelle et en un minimum de temps des informations sur l'état du barrage et les consignes à suivre pour évacuer les lieux menacés. Toutefois, le risque est faible. Les infrastructures de cet ouvrage sont surveillées au quotidien à l'aide d'équipements de pointe. Et, pour le submerger, il faudrait à la fois un énorme épisode cévenol suivi par une tempête. Un risque évalué à 1 pour 100 000. Mais autant garantir le maximum de sécurité !

Save the date !

En 1959, le Département créait le barrage du Salagou pour constituer une réserve d'eau utile à l'irrigation et lutter contre les crues de l'Hérault. Dix ans plus tard, cette dernière donnait naissance au lac artificiel du Salagou. Cette année, parallèlement à une démarche pour l'obtention du Label Grand Site de France Vallée du Salagou – Cirque de Mourèze, le Département lance des études pour la réalisation d'une Maison Grand Site. Et pour célébrer l'anniversaire de ce lieu unique, il organise **la grande Fête du Salagou, le vendredi 12 juillet**.

agenda

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 MAI
De 10h à 20h (18h, le dimanche) ▪ Complexe sportif R. Boisset, rue Pierre de Coubertin
Salon des artis' (métiers d'arts et déambulations) – food truck
Entrée gratuite - Ateliers sur inscription à l'accueil de la mairie

MERCREDI 8 MAI
Commémoration de l'Armistice et cérémonie du souvenir au Monument aux Morts

LES JEUDIS 9 ET 23 MAI ET LE 13 JUIN
De 17h30 à 19h ▪ bibliothèque
Temps ludothèque - Ateliers jeux

SAMEDI 18 MAI
De 11h à 19h ▪ Collège Max Rouquette, rue Pierre de Coubertin.
Festival des alternatives écologiques
Ateliers, food truck, concert, exposition, animations, conférence
Entrée gratuite

SAMEDI 1er JUIN
20h ▪ salle des fêtes, cours de la Liberté
Concert Frédéric Di Pane
(scène française)
Entrée gratuite

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 JUIN
Horaires variables ▪ Jardin botanique de la font de Bezombes
Visite guidée par Gérard Simon dans le cadre du Temps des Jardins
Vous voyagerez d'un jardin de désert à un jardin de marais, d'un jardin tropical à un potager, rencontrerez paons, gallinacées, équidés et pourrez admirer cygnes et canards sur les plans d'eau.
4 €, gratuit pour les enfants

LUNDI 10 JUIN
10h à 12h
Journée du Clocher
Sur inscription à l'accueil de la mairie

VENDREDI 21 JUIN
À partir de 18h
Fête de la Musique

SAMEDI 22 JUIN
21h ▪ Cours de la Place
Concert les barbiches tourneurs (blues - pop - rock)
Ils vont vous faire voyager et danser toute la soirée.
Avec Barbiche Greg, Thomas Guibal, John Barbiches Tourneurs, Miguel et Galli

Directeur de publication : Jean-Pierre Gabaudan - Direction comité de rédaction : Chantal Dumas
Photos : ©Michel Sulik / © Matthieu Pixx - Diffusion : Mairie St-André-de-Sangonis
Conception, réalisation, impression : Dixicom, 04 67 02 68 68
Service communication mairie : 04 67 57 00 64 - Dépôt légal : 2ème trimestre 2019+.